

A me ramener.



N° de rôle 25/06805

AUDIENCE DE VENTE

3 JUILLET 2026

DIRE INFORMATIF SUR OCCUPATION
DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

ET LE *19 juin 2026*

Au Secrétariat-Greffe a comparu Maître Angélique FERNANDES-THOMANN, avocat associée de la SCP DRAP- HESTIN- NARDINI- FERNANDES THOMANN à l'enseigne TEGO AVOCATS du Barreau de DRAGUIGNAN, 6 Le Verger des Ferrages- 83510 LORGUES

Lequel a déposé entre les mains de Nous, Greffier, soussigné, un dire informatif sur l'occupation des lieux – objet de la saisie :

Lors de la visite sur les lieux avant la vente effectuée par la SELARL KALIACT en date du 8 juin 2026, le commissaire de justice a pu constater les faits suivants :

A 9h57, je pénètre dans l'appartement en présence de Madame LABHINI et constate que les lieux ont entièrement été vidés. Madame LABHINI m'a déclaré qu'elle avait déménagé et que le bloc de climatisation pour le salon a du être déposé suite à l'installation d'une terrasse tropézienne par les voisins. Je constate effectivement que le bloc de climatisation a été posé dans l'entrée de l'appartement.

Le futur adjudicataire fera son affaire personnelle de ces informations.

Ces documents sont à annexer au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe le 5 septembre 2025 pour parvenir à la vente aux enchères publiques du 3 juillet 2026 des biens suivants :

COMMUNE DE LA GARDE FREINET (83680) dans un ensemble dénommé les Bruyères lieudit « Route Nationale » - 9 boulevard de l'Esplanade cadastré section AO 709 et plus précisément :

Un APPARTEMENT situé au 2ème et 3ème étage de l'immeuble comprenant :

Au deuxième étage : lot 4 appartement et les 280/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales :

Un dégagement, un wc, une buanderie située sous la toiture, une chambre avec dressing et salle de bains ouverte avec baignoire d'angle et douche, une cuisine ouverte sur un salon-salle à manger, un escalier permettant d'accéder au 3ème étage.

Au troisième étage : lot 5 combles et les 86/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales :

Une chambre orientée Ouest avec cabine de douche et vasque avec robinet mitigeur, une partie des combles reste à aménager dont l'accès se fait par la chambre située au 3ème étage.

Saisis à l'encontre de :

Ledit document contient 2 pages qui ont été numérotées par l'avocat poursuivant.

Desquels comparution et dépôt le comparant a requis acte à lui octroyé.

Et a signé avec Nous, Greffier, après lecture faite.



SCOP CIVILE
Alain DRAP - Claude
Annelise FERRI
1/2000ème de BARRIÈRE de DRAGUIGNAN
C/o Le Vau de la Courbe - 83500 FREJUS
Tel. 04 94 71 43 83 - Fax 04 94 44 27 61
C/o Le Vau de la Courbe - 83500 FREJUS
Tel. 04 94 71 43 83 - Fax 04 94 44 27 61
scodrap.heslin.lorgues@orange.fr
SIRET 323 809 049 0001



**KALIACT HUISSIERS
PROVENCE COTE D'AZUR**

OFFICE DE FREJUS

Frédéric ANGOT

Blandine THOMAS

Etienne VALERO

Pascal LEMIERE

Commissaires de Justice associés

63 rue Edmond Poupé

CS80017

83601 Fréjus Cedex

**ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
PV visite	800,00
Frais de déplacement	
(Art A444-48)	9,40
Total HT	509,40
TVA (20,00 %)	121,68
Total TTC	731,28
Acte dispensé de la taxe	



Références : 72711
Mandat n° 278 - PL - PVSIMVISIT

PROCES-VERBAL DE VISITE

LE : LUNDI HUIT JUIN DEUX MILLE VINGT SIX

Je soussigné, Maître Pascal Lemièrre, Commissaire de Justice associé au sein de la SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE COTE D'AZUR, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à FREJUS (Var), 63 rue Edmond Poupé

A LA DEMANDE DE :

La SELARL DELORET - CONSTANT, Mandataires Judiciaires, demeurant 246 Avenue du XVème Corps - Les Terrasses du XVème Corps - Appartement E212 83600 FREJUS, prise en la personne de Maître Anne DELORET, ès qualité de liquidateur judiciaire dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle de ***** suivant jugement rendu par le tribunal de commerce de FREJUS en date du 22 juillet 2025.

Avant pour avocat constitué Maître Angélique FERNANDES-THOMANN, Avocat inscrit au barreau de DRAGUIGNAN, membre de la SCP TEGO demeurant 6, Le Verger des Ferrages 83510 LORGUES.

Laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

AGISSANT EN VERTU :

1°) D'une expédition certifiée conforme d'une Ordonnance (Minute n°2025/117) rendue par le Juge-Commissaire du tribunal de commerce de FREJUS en date du 13 Mai 2025, signifiée à partie par acte de notre ministère en date des 17 et 22 Juillet 2025.

2°) d'une expédition revêtue de la formule exécutoire d'un arrêt au fond (RG n°25/06609) rendu par défaut par la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE en date du 19 mars 2026, confirmant partiellement l'ordonnance du juge commissaire rendue le 13 Mai 2025, préalablement notifié à avocat via le RPVA en date du 03 Avril 2026, signifié à partie par acte de notre ministère en date du 08 Avril 2026.

Certifie et atteste m'être rendu ce jour au-devant du bien immobilier appartenant à :

Sur la commune de LA GARDE-FREINET (Var), 9 Boulevard de l'esplanade

Cadastré section AO n°709 pour une contenance de 77 centiares et notamment les lots de copropriété n°04 et 05 qui seront vendus à l'audience des Créées du TRIBUNAL JUDICIAIRE de DRAGUIGNAN le VENDREDI TROIS JUILLET DEUX-MILLE VINGT-SIX à NEUF HEURES TRENTE (Vendredi 03 Juillet 2026 à 9h30)

La visite s'est déroulée de 10h00 à 12h00 avec l'assistance de deux témoins et d'un serrurier.

Lors de mon arrivée à 9h55 la porte d'entrée de l'appartement était entrebâillée mais personne n'a répondu à mes appels. J'ai alors contacté ** sur son téléphone mobile qui m'a déclaré qu'elle ne souhaitait pas assister à la visite. Je lui ai ** présente pour l'ouverture des lieux.

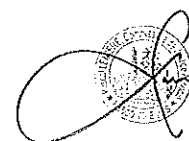
A 9h57, je pénètre dans l'appartement en présence de Madame LABHINI et constate que les lieux ont entièrement été vidés. ** m'a déclaré qu'elle avait déménagé et que le bloc de climatisation pour le salon a du être installé d'une terrasse tropézienne par les voisins. Je constate effectivement que le bloc de climatisation a été posé dans l'entrée de l'appartement.

Huit personnes se sont présentées pour visiter les lieux.

000

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré à 12h04.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



Maître Pascal Lemière
Commissaire de Justice associé